



Grenoble, le 16 juillet 2014

# Communiqué de presse

## Passage du Tour de France en Isère Appel à la prudence

A l'occasion de la 101<sup>ème</sup> édition du Tour de France, le département de l'Isère accueillera les 2 étapes suivantes :

- le vendredi 18 juillet 2014 : la 13<sup>ème</sup> étape partira de St Etienne (Loire) pour arriver à Chamrousse ;
- le Samedi 19 juillet 2014 : la 14<sup>ème</sup> étape partira de Grenoble pour rejoindre le Risoul (Hautes Alpes).

A l'occasion de cet événement, **la préfecture de l'Isère appelle à la prudence et à la vigilance de tous, usagers de la routes et spectateurs du Tour de France.**

La circulation sur les voies empruntées par le « TOUR DE FRANCE cycliste 2014 » sera interdite à tous les véhicules autres que ceux munis de l'insigne officiel de l'organisation, **deux heures** avant le passage de la voiture de tête de course et jusqu'à quinze minutes après le passage de la voiture de la gendarmerie nationale portant la mention « fin de course », signifiant la fin de l'usage privatif au profit de l'épreuve.

### Conditions de circulation et de stationnement durant ces deux jours en Isère

Afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement de ces épreuves, **la circulation et le stationnement sur les routes de l'Isère sont réglementés durant ces deux journées.**

Pour tout savoir sur les restrictions de circulation et de stationnement :

- le site Internet de la préfecture de l'Isère : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)
- le site internet du Conseil Général : [www.isere.fr](http://www.isere.fr) et [www.itinisere.fr](http://www.itinisere.fr)
- le site internet de Bison Futé : [www.bison.fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison.fute.equipement.gouv.fr)
- le site internet de la DIRMED : [www.dirmed.fr](http://www.dirmed.fr)
- le site Internet de bike oisans : [www.bike-oisans.com](http://www.bike-oisans.com)

## Appel à la vigilance et recommandations

Afin que le Tour reste une grande fête, voici quelques règles simples à respecter :

- Surveillez bien les enfants : ne les laissez pas traverser ou aller sur la route, tenez-les par la main ;
- Respectez les consignes données par les policiers, gendarmes et signaleurs ;
- Restez derrière les barrières de sécurité quand il y en a ;
- Écartez-vous le plus possible de la chaussée : accotements non stabilisés ou le ras du trottoir peuvent éventuellement être utilisés par les coureurs ;
- Tenez vos animaux domestiques en laisse et loin du bord de la route ;
- Ne vous installez ni en sortie de virage, sans visibilité, ni dans les descentes des cols ;
- Attention au passage de la caravane publicitaire : restez sur le bord de la route et ne vous précipitez pas sur les objets tombés sur la chaussée ;
- N'allez jamais au-devant des coureurs, ne courez pas à leur côté même pour les encourager ;
- Attention à la chaleur ! Buvez de l'eau régulièrement et faites boire les enfants même s'ils ne le réclament pas. Munissez-vous de chapeaux, de lunettes de soleil, de crème solaire...
- Renseignez-vous sur la météo – **attention aux orages !!!**
- Photographes ou vidéastes, faites vos prises de vue en retrait de la chaussée ;
- Respectez l'environnement, Ne jetez pas de mégots : Attention au feu !

### CONTACT PRESSE



04.76.60.48.07



04.76.60.32.37



[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)